



# Circulaire N° 1: Circulaire de rentrée Année scolaire 2022 2023

☎ : 02 51 22 88 01

✉ e-mail : ecst-joseph@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Une nouvelle année scolaire débute, l'équipe enseignante est heureuse d'accueillir vos enfants. Vous remerciant de la confiance que vous nous accordez, nous souhaitons une excellente année scolaire à votre enfant et vous prions de croire en notre entier dévouement.

Pour l'équipe enseignante, le chef d'établissement : **Gaëtan CHARRIER**

## STRUCTURE PEDAGOGIQUE ET EFFECTIFS

Suite au mouvement du personnel des changements dans la structure pédagogique pour la rentrée scolaire 2022-2023.

CM1CM2 :	CHARRIER Gaëtan	+ 1/3 T PAJOT Chrystel
CE1 CE2 :	BERNARD Bertrand	
CP-CE1 :	DORN Magalie	
MS-GS :	MORNET Marine	
MS :	NOURY Marie-Laure	+ 1/4 T BRETON Christelle
PS :	OGER Laurence	

Enseignant R. A. : COUTON Isabelle

ASEM : JARRY Alice, MOIZEAU Marie et BARIL Fanny.

AESH : FILLOUX Dominique, BRITON Christiane et GILBERT Perrine.

## ASSURANCE SCOLAIRE

Pour être couvert, un enfant doit être assuré pour deux types de risques

- Les dommages causés à autrui, dont l'enfant serait l'auteur, couverts par la RESPONSABILITE CIVILE du chef de famille.
- Les dommages subis par l'enfant en cas d'accident couverts par une assurance INDIVIDUELLE ACCIDENT.

L'INDIVIDUELLE ACCIDENT est obligatoire pour toute sortie hors de l'école.

**Vous devez fournir une attestation couvrant les deux risques : R.C. + IND.ACC**, sans INDIVIDUELLE ACCIDENT votre enfant ne participera pas aux sorties.

Dans tous les cas, une réponse nous est obligatoire sous quinzaine.

## PAPIERS A RAPPORTER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE A L'ECOLE

*La fiche de renseignements est à compléter et modifier et à rapporter le plus rapidement possible, veuillez également nous transmettre l'attestation d'assurance.*

## HABITUDES SCOLAIRES

Éviter d'emmener des jeux ou des objets personnels à l'école, éviter également les bijoux de valeur.

Il est bien sûr interdit d'emporter des objets dangereux à l'école.

Les chewing-gums et bonbons sont interdits, de même que les échanges divers : vignette de Pokémon ou de footballeurs ...Il est par contre possible d'apporter corde à sauter, billes (Pas de gros boulets), jeux de cartes pour la récréation à partir du CP.

Les élèves doivent être polis, tant avec les enseignants et le personnel d'encadrement ainsi qu'avec leurs camarades.

Tout règlement sera transmis à l'école **sous enveloppe fermée avec le nom de l'enfant et l'objet du règlement.** (De préférence par chèque)

Goûter du matin : Compote ou laitage à boire si besoin.

Anniversaires : Les élèves à partir de la classe de MS GS peuvent prévoir un gâteau. Les enseignantes des classes de PS et MS vous donneront des indications après la rentrée des classes.

**Vêtements: Des vêtements restent régulièrement à l'école, veuillez les marquer au nom de votre enfant.**

**En fin d'année les vêtements non récupérés seront donnés à une association.**

## REUNIONS DE CLASSE

Vous êtes invités à assister aux réunions de classe habituelles : ce sera l'occasion de rencontrer les enseignants, de découvrir leurs méthodes et les habitudes scolaires qu'ils souhaitent développer auprès de leurs élèves.

CM1 CM2: Vendredi 9 septembre à 19h

CE1 CE2: Vendredi 16 septembre à 19h

CP CE1 : CP Lundi 19 septembre 18h30 et CE1 mardi 20 septembre à 18h30

PS : Jeudi 22 septembre à 18h30

MS GS : Jeudi 29 septembre à 18h30

MS : Vendredi 30 septembre à 19h

## INFORMATION CANTINE

Toute absence est à signaler à la cantine **avant 9h : 02 51 22 80 76**

**Les absences signalées uniquement aux enseignants ne seront pas prises en compte par le restaurant scolaire.**

Le chef d'Etablissement : G. Charrier.

## CALENDRIER SCOLAIRE 2022 - 2023

Rentrée scolaire des enseignants

mercredi 31 août 2022

Rentrée scolaire des élèves

jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022

Vacances de la Toussaint

Fin des cours : vendredi 21 octobre 2022

Reprise des cours : lundi 7 novembre 2022

Vacances de Noël

Fin des cours : vendredi 17 décembre 2022

Reprise des cours : mardi 3 janvier 2023

Samedi 21 janvier

Portes ouvertes

Vacances d'hiver

Fin des cours : vendredi 10 février 2023

Reprise des cours : lundi 27 février 2023

Samedi 18 mars

Carnaval

Vacances de printemps

Fin des cours : vendredi 14 avril 2023

Reprise des cours : mardi 2 mai 2023

Pont de l'ascension

Fin des cours : Mercredi 17 mai (Cours toute la journée)

Reprise des cours : lundi 22 mai 2023

Vacances d'été

Fin des cours : mardi 4 juillet 2023

### Calendrier à conserver.

Le calendrier scolaire est modifié: 2 samedis matins et le mercredi 17 mai seront des jours de classe ce qui explique la fin des cours au mardi 4 juillet alors que le calendrier officiel fait terminer la classe le vendredi 7 juillet.